

Manifeste de FNE-RHONE

Expression libre

La commune de Francheville est engagée de longue date dans la préservation de son environnement. Naturellement dotée d'une surface de parcelles boisées, innervée par l'Yzeron, source de biodiversité extrêmement diversifiée, elle s'engage sur la préservation de son environnement. Et pour cela elle a mis en place un plan d'action.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE COMMUNAL

Francheville s'implique depuis 2011 dans le Plan Climat Air Énergie lancé par la Métropole de Lyon, aux côtés de 100 autres villes partenaires. L'objectif ? Agir ensemble pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans ce cadre qu'un plan d'action est mis en œuvre depuis un an et demi.

- Abondement à la prime air/bois métropolitaine. Ce fonds a été mis en place par la ville de Lyon pour inciter les habitants à remplacer leurs appareils de chauffage au bois individuels non performants par des appareils labellisés « flamme verte ».

Plus d'informations sur <https://www.grandlyon.com/services/prime-air-bois.html>

- Opération thermodrone pour identifier les déperditions de chaleur des maisons individuelles et ainsi pouvoir rectifier l'isolation. Cette opération a été menée en lien avec le programme Ecoreno'v de la Métropole de Lyon, qui vise à encourager les projets d'éco-rénovation des particuliers.

- Développement de la circulation à vélo, avec la création de voies cyclables ou encore la mise en place d'arceaux pour vélo.

- Modernisation de l'éclairage public, dans la lignée d'une démarche initiée dès 2010, afin de réduire la consommation d'énergie et d'augmenter la durée de vie des équipements.

- Intégration de voitures électriques dans le parc automobile municipal.

Un logo « Climat énergie » a été créé pour identifier au mieux les actions environnementales mises en place par la ville.



Beaucoup reste à faire. Michel Rantonnet, Maire, et Conseiller métropolitain, est également intervenu sur la politique de tri des déchets instaurée par la métropole de Lyon. Alors que la métropole de Lyon affiche un taux de refus de ses bacs de tri de 33.9 %, Francheville est à 4 points de moins soit 28%...

En conclusion, consciente de cette richesse et du laboratoire d'expérimentation dans la sauvegarde de son patrimoine naturel et vivant que représentent ses 52 % d'espaces boisés et non constructibles, la commune de Francheville souhaiterait s'appuyer sur l'expertise de France Nature Environnement pour que soit réalisé un inventaire exhaustif de la biodiversité de Francheville.

CONTACT

Mairie de Francheville – Directrice de cabinet – Nathalie Quentrec
06 07 65 90 87 – nquentrec@mairie-francheville69.fr